

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'énergie

Arrêté du 26 DEC. 2013

portant désignation du site Natura 2000

pelouses, rochers, bois, prairies de la vallée de la Marne à Poulangy-Marnay

(zone spéciale de conservation)

NOR : DEVL1324028A

Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission européenne du 16 novembre 2012 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique continentale ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4, R. 414-6 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrête :

Article 1er

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 pelouses, rochers, bois, prairies de la vallée de la Marne à Poulangy-Marnay » (zone spéciale de conservation FR 2100264) l'espace délimité sur la carte au 1/25 000 ci-jointe, s'étendant dans le département de la Haute-Marne sur une partie du territoire des communes suivantes : Foulain, Marnay-sur-Marne, Poulangy, Vesaignes-sur-Marne.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 pelouses, rochers, bois, prairies de la vallée de la Marne à Poulangy-Marnay » figure en annexe au présent arrêté.

Article 3

La carte visée à l'article 1er ainsi que la liste des espèces d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages visée à l'article 2 peuvent être consultées à la préfecture de la Haute-Marne, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement de Champagne-Ardenne, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Article 4

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le

26 DEC. 2013

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L.Roy

Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR 2100264 pelouses, rochers, bois, prairies de la vallée de la Marne à Poulangy-Marnay (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du site

1 - Liste des habitats naturels justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

- | | | |
|------|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3140 | | Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. |
| 3260 | | Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion |
| 6110 | * | Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi |
| 6210 | | Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables) |
| 6430 | | Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin |
| 7220 | * | Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) |
| 8210 | | Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique |
| 91E0 | * | Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) |
| 9130 | | Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum |
| 9180 | * | Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion |

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

Aucune espèce mentionnée

Invertébrés

Aucune espèce mentionnée

Mammifères

- | | | |
|------|------------------|---------------------------------|
| 1303 | Petit rhinolophe | <i>Rhinolophus hipposideros</i> |
|------|------------------|---------------------------------|

1304	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1321	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>

Plantes

aucune espèce mentionnée

Poissons

aucune espèce mentionnée

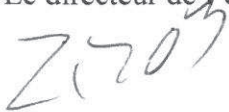
Reptiles

aucune espèce mentionnée

* Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive européenne 92/43/CEE.

Fait le 26 DEC. 2013

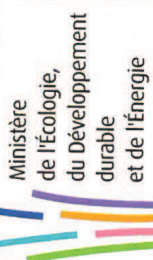
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L.Roy



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

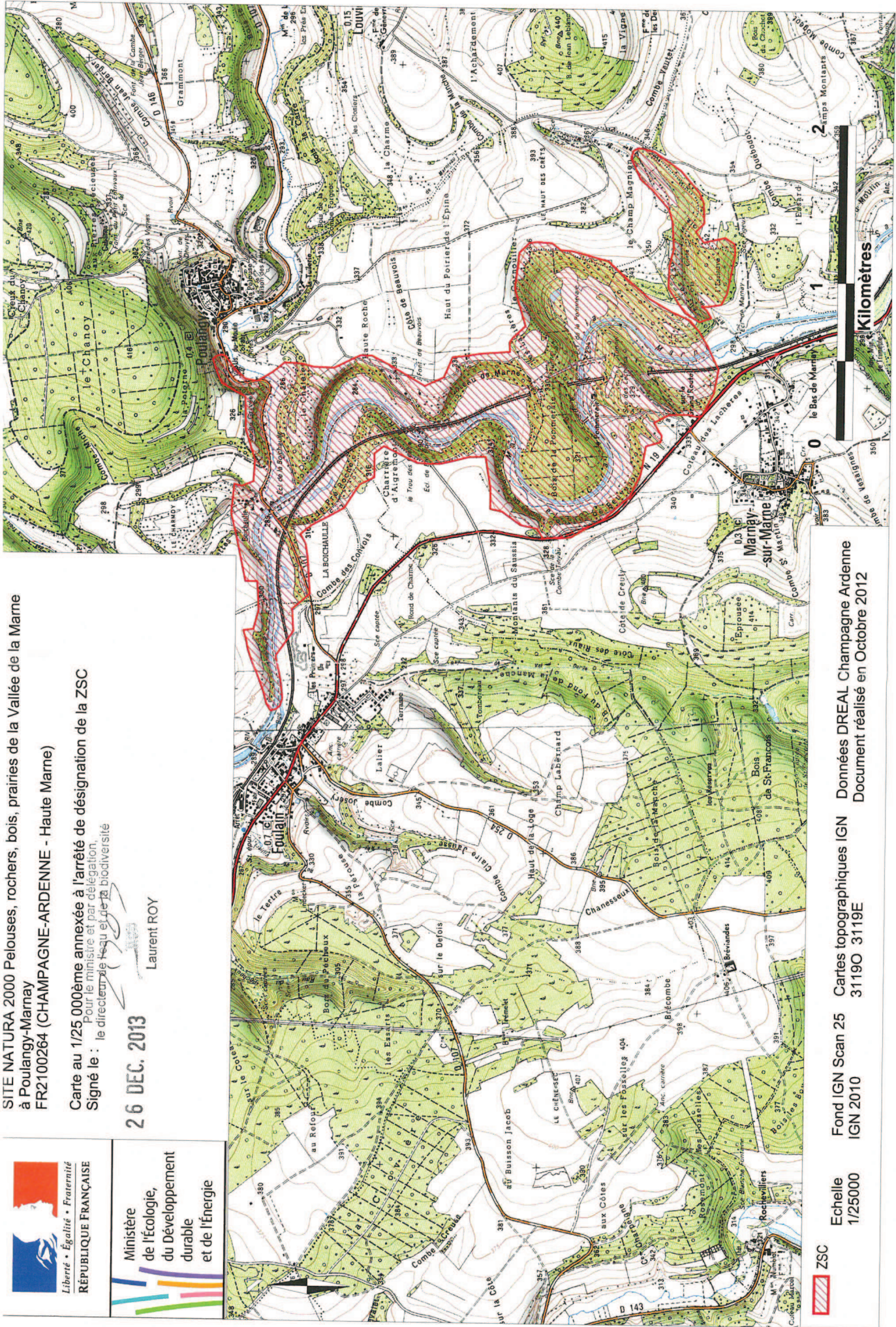


Ministère
 de l'Écologie,
 du Développement
 durable
 et de l'Énergie

SITE NATURA 2000 Pelouses, rochers, bois, prairies de la Vallée de la Marne
 à Poulangy-Marnay
 FR2100264 (CHAMPAGNE-ARDENNE - Haute Marne)

Carte au 1/25 000ème annexée à l'arrêté de désignation de la ZSC
 Pour le ministre et par délégué,
 Signé le : le directeur de l'eau et de la biodiversité

26 DEC. 2013
 Laurent ROY



ZSC

Echelle
 1/25000

Fond IGN Scan 25
 IGN 2010

Cartes topographiques IGN
 31190 3119E

Données DREAL Champagne Ardenne
 Document réalisé en Octobre 2012